

Procès-Verbal du Conseil d'école n°1 Sylvain Lévi du jeudi 21 octobre 2021

1. Mise en place du conseil

Enseignants : Mme Vitovschi (directrice et CE2), Mme Barbier (CP), Mme Lagiewka (CE1), Mme Wuiblet (CP/CE1), Mme Masiha (CE2), Mme Doobory (CE2/CM1), Mme Laloi (CM1/CM2), et M. Da Costa (CM2)

Mairie : M. Fargeot (maire), Mme Dos Santos (adjointe aux affaires scolaires), Mme Vittecoq (directrice du périscolaire)

DDEN : Mme Morot-Sir

Représentants des parents d'élèves : Mme Jankowsky, Mme Robiquet, Mme Chaumond Legendre, Mme Lecoin, Mme Dupuich, M. Chakir, Mme Protin

Secrétaire de séance : Mme Laloi

2. École, rentrée 2021

La rentrée a eu lieu avec un protocole sanitaire, en niveau jaune. La nouvelle posture Vigipirate « été – automne 2021 » est active depuis le 19 juin 2021 et qui maintient l'ensemble du territoire national au niveau « sécurité renforcée – risque attentat ».

La classe 6 a été entièrement rénovée cet été et le mobilier changé le 29.09.

Effectifs et structure pédagogique :

Nous avons démarré l'année avec un effectif de 182 élèves. Depuis la rentrée, il y a eu 2 radiations.

A ce jour, notre effectif est de 180 élèves.

CP : 23	CP/CE1 : 22 (17 CP + 5 CE1)	CE1 : 25	CE2 : 26
CE2/CM1 : 28 (9 CE2 + 19 CM1)	CM1/CM2 : 28 (13 CM1 + 15 CM2)	CM2 : 28	

Renouvellement des 2/3 de l'équipe avec l'arrivée de 6 nouveaux collègues, dont la directrice. Le début d'année a été consacré aux évaluations et à la réflexion autour des parcours des élèves en difficulté. Cette rentrée a de plus été marquée par deux fermetures de classe, pour cause de cas positif de Covid.

Règlement intérieur de l'école et fonctionnement :

- Pas d'avenant nécessaire cette année concernant le règlement, nous conservons la version précédemment votée.
- Rappel des horaires de l'école : de 8h30 à 11h30 et de 13h30 à 16h30, car nous constatons beaucoup de retards, surtout le matin (arrivée jusqu'à 9h30) et à la sortie de 16h30 (retards allant jusqu'à 17h dans certains cas). Pour rappel, les enfants qui ne vont pas à l'étude et qui ne sont pas récupérés à la sortie, sont susceptibles d'être pris en charge par la police municipale, pour leur propre sécurité.
- ENT toutemonannée : utilisé obligatoirement en cas de fermeture de classe, sinon il s'agit d'un choix de l'enseignant de s'en servir ou pas. L'école est obligatoire en présentiel et la communication se fait par le cahier de liaison et l'agenda, pour les devoirs.
- Le choix des méthodes pédagogiques utilisées en classe revient à chaque enseignant, dans le respect des programmes et sous le contrôle de l'Inspection de l'Éducation Nationale, par la Circonscription d'Eaubonne. Les parents peuvent se rapprocher de l'enseignant de la classe de leurs enfants, s'ils souhaitent plus de précisions à ce sujet. Concernant les éventuelles méthodes financées par la Mairie ou par tout autre acteur extérieur de l'école, l'école se réserve le droit de les adopter ou pas, en fonction des choix et des progressions prévues. Kokorolingua était mis à disposition des écoles depuis quelques années, afin de favoriser l'acquisition de vocabulaire, mais ne sera pas financé cette année pour l'élémentaire.

Protocole sanitaire

- Au niveau de l'école : le protocole d'accueil est le même que l'année dernière. Les élèves entrent directement dans leur classe en suivant un sens de circulation et se lavent les mains de manière beaucoup plus aisée, sans attente.

Deux services de récréations décalées avec zonage de la cour sont organisés, afin de limiter au maximum les brassages. Nous rappelons la nécessité d'avoir deux masques par jour, minimum.

Au niveau du temps périscolaire : deux services avec les mêmes groupes à chaque fois et zonage également durant la pause méridienne dans la continuité de ce qui est mis en place à l'école. C'est toujours le même animateur qui est en charge d'un groupe.

Collaboration entre l'école et la municipalité pour le bien-être de tous.

- Au niveau départemental : un nouveau protocole a été mis en place dans le Val d'Oise, à partir du lundi 11/10, selon les préconisations du conseil scientifique, avec quelques autres départements. Il s'agit de tester régulièrement les élèves dans les classes afin d'éviter la fermeture systématique de classe en cas d'élève positif. Si un élève est positif, toute sa classe est testée dans la journée ou le lendemain par prélèvement salivaire. Seuls les élèves positifs ou non testés sont placés en isolement.

Durant 7 jours, les élèves de la classe testée doivent porter le masque à l'intérieur et à l'extérieur (à partir du CP), ils seront testés à nouveau à l'issue de cette période.

Les documents officiels ont été envoyés aux familles de l'école le vendredi 8/10, par le cahier de liaison : La lettre d'information et le formulaire de consentement, à retourner rempli et le cas échéant, accompagné de l'attestation de sécurité sociale ou la copie de la carte vitale. Les consentements récupérés seront remis au laboratoire en cas de nécessité. Nous n'avons pas reçu encore tous les dossiers et certains dossiers ne comportent pas le justificatif nécessaire au prélèvement par le laboratoire. Fermeture de classe si 3 cas positifs.

Sécurité

Bilan exercice alerte incendie du 23 septembre 2021, à 11h : avec la présence des services techniques. L'exercice s'est bien déroulé dans l'ensemble, tout le monde a évacué très rapidement vers le point de rassemblement : 2min48 avant appel et 3min23 après appel, tous étaient présents à l'appel. Point de vigilance de l'exercice : les fermetures des portes et des fenêtres des classes.

Pendant l'été, tous les extincteurs ont été vérifiés et mis aux normes d'accessibilité.

Résultats des élections des représentants des parents du vendredi 08 octobre 2021

Arrêté du 19 août 2019 modifiant l'arrêté du 13 mai 1985 relatif au conseil d'école

Article 1 : « Le vote a lieu à l'urne et par correspondance ou exclusivement par correspondance sur décision du directeur d'école, après consultation du conseil d'école. »

Il a été voté l'année dernière le vote uniquement par correspondance pour cette année. Résultats du scrutin : 280 inscrits, 154 votants, 18 bulletins blancs ou nuls soit un taux de participation de 55 %.

Un total de 14 élus sur la liste de l'Association locale, dont 7 parents titulaires et 7 parents suppléants.

Félicitations aux parents d'élèves élus.

Il a été voté par l'ensemble des membres du conseil que le vote des représentants des parents se déroule uniquement par correspondance également l'année prochaine.

Il a été noté que l'année prochaine il faudra bien préciser l'heure du dernier délai pour voter malgré que le vote se fasse à distance et qu'il n'y ait qu'une liste électorale. Cette année le délai n'a pas été assez clair pour certains parents.

Évaluations nationales

A la rentrée 2021, comme chaque année, tous les élèves de CP et de CE1 ont passé des évaluations nationales en français et en mathématiques. L'objectif de ces évaluations est de permettre aux équipes pédagogiques de disposer d'indicateurs sur certaines compétences afin d'accompagner, dès le début d'année, les élèves qui présentent des fragilités. Cette évaluation met à jour les compétences déjà maîtrisées et celles qu'il est nécessaire de développer et de renforcer.

Pour les CP : - confirmation de ce qui a été observé en début d'année par les enseignantes.

Mme Barbier, item faible : fil numérique, comprendre des mots.

Mme Wuiblet : pas d'item réellement échoué

Pour les CE1 : - pas de surprise dans ce qui est réussi.

Difficulté sur les fils numériques (qui est non gradué) et sur le calcul en ligne (mélange des additions et soustractions)

Résolution de problème, qui a été travaillée l'année dernière, a été mieux réussie cette année.

Évaluations départementales des CE2 : permettent de cibler les domaines à travailler prioritairement, mais les compétences évaluées sont à atteindre en fin de cycle 2 (donc en fin CE2).

Cette année, seulement les évaluations en mathématiques ont été retenues : en ce qui concerne la numération, 84 % des élèves de l'école ont réussi l'évaluation. Les résultats sont globalement satisfaisants également en géométrie et grandeurs et mesures.

Le domaine à travailler prioritairement est celui des calculs et de résolution de problèmes : travailler les procédures de calcul en ligne, la soustraction, la multiplication, ainsi que la résolution de problèmes à étapes et de partage.

La prise en charge de la difficulté scolaire

La psychologue de l'Éducation Nationale, Mme Cheron, à partir de cette année, apporte ses compétences d'analyse et de compréhension permettant d'évaluer une situation et le type de réponse à mettre en place. Elle accueille, écoute et accompagne, dans le cadre scolaire, les familles et les enfants. Elle s'appuie sur des outils et des méthodes spécifiques, adaptés à la situation de chaque élève : entretiens, observations, bilans.

Le RASED, Réseau d'Aides Spécialisées auprès des Elèves en Difficulté, est sollicité lorsque les aides apportées en classe (différenciation, APC, PPRE...) ne suffisent pas pour certains élèves rencontrant des **difficultés persistantes** qui perturbent leurs apprentissages scolaires. Certaines séances nécessitent une prise en charge particulière et un local adapté, que nous n'avons pas au jour d'aujourd'hui pour pouvoir les organiser et permettre l'intervention des professeurs spécialisés.

Les Activités Pédagogiques Complémentaires (APC) : seront organisées à partir de la période 2, dans 3 salles, car 4 sont utilisées pour l'étude. Nous prenons en compte tous les paramètres pour nous organiser, car il n'est pas possible de regrouper plusieurs groupes d'APC, pour l'instant. Nous espérons de meilleures conditions sanitaires au retour des vacances de la Toussaint.

Projets, coopérative scolaire

Le brassage étant interdit, pas de décroisement, pas d'intervenants non plus au sein des classes pour l'instant.

Le projet d'école 2021 - 2024 est actuellement en cours de constitution. Après un nouveau renouvellement de l'équipe et étant donné les conditions sanitaires actuelles, nous mettons tout en œuvre pour adapter nos projets aux élèves de l'école et à la conjoncture, en prenant en compte les résultats des évaluations. Pour l'instant nous nous n'exprimons pas plus, nous nous adapterons aux conditions de la période à venir. Certains projets nécessitent également des locaux adaptés, dont nous ne disposons pas pour l'instant, comme c'est le cas d'un projet de danse, par exemple.

EPS : La crise sanitaire continue d'impacter les possibilités de pratiques d'activités physiques et sportives.

Toutefois, la municipalité cherche des moyens pour que Mr Le Dily, notre éducateur sportif, puisse continuer à intervenir en s'adaptant à toutes les contraintes. Nous avons la chance d'avoir la cour de l'école et le parc de la mairie juste en face de l'école. Malheureusement, la crise sanitaire est doublée désormais par le plan Vigipirate, en alerte attentat maximale et tout doit se faire intra-muros.

En tenant compte des deux services de récréations décalées, nous avons dégagé en période 1 des plages horaires de 35 minutes (une à deux fois par semaine), comme c'était déjà le cas l'année dernière. Les activités sont dans la continuité de ce qui se faisait avant : des parcours notamment avec un minimum de matériel à utiliser puisque besoin de désinfecter avant chaque nouvelle classe.

Pour remplacer le cross des écoles qui a été annulé, course solidaire prévues au retour des beaux jours.

Natation : Les planifications qui avaient été données à titre indicatif en début d'année ont changé. Les contraintes sanitaires ont réduit le nombre de classes qui participeront au cycle natation cette année. Ainsi, seuls les élèves de CE2 et de CM2 s'y rendront cette année, en fonction des possibilités. Nous ne savons pas, à ce jour, comment va évoluer la pandémie et les protocoles sanitaires que nous devons appliquer. L'équipe de la piscine fait de son mieux pour répondre aux nombreuses contraintes qui leur sont imposées : pas de brassages, pas de croisement, du temps entre les classes pour nettoyer...

Tout cela pour permettre au maximum d'élèves de bénéficier à un module de natation scolaire cette année (niveau CE2 et CM2 privilégiés en fonction du projet pédagogique). Tout le monde fait au mieux. Concernant la natation scolaire et les APSA en général, il s'agit de réagir au plus vite en fonction des protocoles qui ne sont connus parfois que la veille pour le lendemain souvent avec des changements au retour des vacances scolaires. La classe de CM2 a profité du 1er module de septembre à décembre. Dès que le planning du module suivant sera validé, il sera envoyé dans les écoles.

Monsieur Le Maire rappelle que les enfants d'Andilly vont à pieds à la piscine de La Vague et qu'il a sollicité auprès des responsables de la piscine, une planification des classes en dehors de l'hiver, pour leur éviter des trajets pénibles dans le froid.

Les élèves de CM1, qui appartiennent tous à un double niveau, ne sont pas allés à la piscine dû à la crise sanitaire l'année dernière. **Demande des parents** : Pourrions-nous envisager d'envoyer ces deux classes à la piscine au courant de cette année scolaire ?

Bibliothèque : Un planning a été établi, afin que toutes les classes puissent s'y rendre au courant de l'année et de travailler sur des thèmes et des projets, en partenariat avec Jeremy et ensuite avec Soizik, à son retour. Chaque classe ira en bibliothèque une à deux fois par mois, mais nous travaillerons régulièrement avec des ouvrages empruntés, notamment pour des rallyes lecture.

Sécurité routière : en collaboration avec la Police Municipale, les CE2 passeront le permis piéton cette année et les CM2 le permis vélo, sous réserve des conditions sanitaires le permettant.

Bilan de l'année 2020-2021 de la coopérative : report de 917,97€ de l'année précédente et résultat de l'année de 1 085,74€, soit un total de 2003,71€, dont 55€ en espèces dans la caisse. Le montant ne tient pas compte des cotisations reçues en ce début d'année scolaire. Pour rappel, suite à l'annulation de la classe de mer de l'année dernière, l'acompte s'est transformé en avoir de 18 mois et la somme de 3219€ sera débloquée en décembre.

3. Municipalité : questions des parents

- Connexion Internet de l'école : fibre installée en juillet 2021, Problème au niveau du wifi, donc des répéteurs vont être installés avant la fin 2021, dans le cadre du plan de relance numérique, financé par l'État.
- Étude dirigée : M Da Costa et Mme Lagiewka commenceront à partir du 8 novembre, avec une alternance d'une semaine sur deux. Changement de niveau à chaque période.
- Activités périscolaires : l'équipe est constituée de 5 animateurs : Julien, Cassandra, Morgan, William et Angèle. Thèmes différents à chaque vacances, thème par trimestre pour les mercredis. Activités de garderie le matin et le soir, ce sont des activités libres (coloriage, jeu de société, ...). Sur le temps de pause méridienne, les animateurs proposent des activités.
- Propreté et équipement des toilettes : les lunettes ne sont pas manquantes, c'est une volonté pour une question d'hygiène. Le papier toilettes et les essuie-mains sont vérifiés tous les matins et approvisionné en quantité suffisante. Attention à la consommation ! De nouveaux distributeurs de papier, ainsi que de savons seront prochainement installés dans l'école.
- Murs extérieurs de la cour de récréation : l'équipe des services technique s'est déplacé, le problème est les pierres qui ressortent. Campagne de refonte de joints durant les vacances de la Toussaint.
- Caisse des écoles - financements prévus : bilan de la recette de la kermesse du 25 septembre : tombola 1140 €, kermesse 1846€. 1605 € de cotisation sur les écoles. Prochaine kermesse vers mai - juin.
- Navette ResidHotel / écoles : une navette n'est pas envisageable financièrement au niveau de la commune. Environ 35 enfants accueillis à Sylvain Lévi.

Remerciement à tous les parents et à la municipalité pour leur participation et l'implication au sein de ce premier conseil d'école de cette année.

Dans cette période hors norme que nous vivons tous depuis mars 2020, il est toujours important que nous restions solidaires et qu'on communique en permanence, en gardant à l'esprit l'intérêt des enfants.

Mme VITOVSKI, directrice